

## **Synthèse : 1ère soirée « Grandir à Bulle »**

**14 octobre 2020**

La Ville de Bulle met sur pied le projet « Grandir à Bulle » afin de développer une politique communale de la petite enfance, de l'enfance et de la jeunesse. A travers un processus participatif incluant l'administration communale, les partenaires de la société civile concernés, les parents, les enfants et les jeunes, elle entend définir une stratégie de politique enfance-jeunesse incluant le volet de la petite enfance. Planifié sur deux ans, le projet « Grandir à Bulle » se compose de plusieurs étapes de consultations visant à fournir à la Ville de Bulle les données nécessaires au développement et à la priorisation d'objectifs et de mesures adaptés aux besoins.

Pour discuter de ces différents éléments, deux soirées d'échange avec les partenaires ont été organisées. Ces soirées leur permettaient de discuter les forces et les potentiels d'amélioration de la politique enfance-jeunesse bulloise. Elles ont également été l'occasion d'entendre les acteurs sur les besoins exprimés. La première soirée, dont vous lisez la synthèse, traitait de la petite enfance et de l'enfance. La deuxième avait l'adolescence et les jeunes adultes pour thématique.

Ce document rapporte les points forts de la première soirée « Grandir à Bulle » et organise l'information selon une logique qui reprend les thèmes traités en atelier.

### **Coordination de la politique d'encouragement précoce (0-6 ans)**

De manière générale, les participants constatent un manque de reconnaissance, de la part des autorités publiques, dans le domaine de l'encouragement précoce. Concrètement, plusieurs observations sont relevées : le manque de représentants de la petite enfance au sein du groupe de pilotage de « Grandir à Bulle », l'inexistence d'un poste de coordination de la petite enfance au sein de l'administration bulloise et l'approche simpliste des bases légales existantes. En effet, concernant ce dernier point, la loi sur les structures d'accueil extrafamilial de jour (LSTE) prévoit un soutien étatique que lorsque la structure peut démontrer qu'elle permet la conciliation entre vie familiale et travail. Le soutien financier s'oriente donc que sur cet unique critère au mépris de critères plus qualitatifs qui permettraient d'affiner les soutiens financiers accordés. Rejoignant cette observation, la modification à la hausse du taux d'encadrement (1 professionnel pour 4 jusqu'à 2 ans, 1 professionnel pour 7 jusqu'à 6 ans et 1 professionnel pour 12 dès 6 ans et plus) par le canton suscite quelques inquiétudes quant à la prise en charge souhaitée par les autorités publiques.

Associé à un contexte général (démographie en augmentation, structure familiale fragilisée, mobilité croissante) qui tend à démontrer de plus en plus l'utilité d'une prise en charge extrafamiliale, plusieurs enjeux se détachent :

- L'orientation des parents, et particulièrement les parents et enfants allophones
- L'amélioration de l'information sur l'offre et l'orientation des professionnels et des parents
- La centralisation de l'offre de places en crèches sur le plan régional et sa communication aux parents
- La coordination de l'offre de petite enfance
- La création et pérennisation d'un réseau de professionnels établi sur le plan régional
- Le financement propre aux activités liées à la tranche d'âge évoquée

Toutefois, les participants relèvent aussi les belles synergies initiées ces dernières années et la nécessité de les pérenniser. À ce titre, la collaboration entre les responsables d'établissement et la déléguée à l'intégration permet de s'entretenir avec les familles nouvellement arrivées et de leur transmettre de l'information. Le groupe de travail « école-migration-jeunesse » est aussi un espace de coordination important afin d'assurer un échange transversal lié aux informations et problématiques rencontrées. Parmi les projets à développer, les participants souhaitent que le lien entre les écoles et les prestataires soient encore renforcés, que des ateliers de préparation à l'école puissent être mis sur pied et que qu'une plateforme intercantonale et cantonale liée à la coordination de la petite enfance voit le jour.

## **Formation, conseil et soutien à la parentalité (0-6 ans)**

Concernant la formation, le conseil et le soutien à la parentalité, les participants relèvent qu'il n'y a pas de systématique dans l'accès à l'information. Pourtant, de nombreux acteurs sont actifs dans ce domaine : le Service du contrôle des habitants, la Croix-Rouge (fonds Mimosa), l'association Lisanga qui organise des soirées de rencontres, la déléguée à l'intégration, les responsables d'établissements. Au travers de contacts réguliers avec les publics ou d'actions spécifiques comme l'accueil des nouveaux habitants, des opportunités pour informer le public existent. Toutefois, l'offre souffre d'une certaine vulnérabilité financière. Les participants observent l'importance, pour les collectivités publiques, de déconstruire les représentations existantes et d'investir de manière préventive dans ce domaine d'activité : par exemple par la mise sur pied de maisons de quartiers. La nécessité de mieux se coordonner entre structures est également mise en avant par les différents participants qui souhaitent que les informations circulent mieux. Pour ce faire, ils souhaiteraient qu'un organe de coordination soit mis sur pied afin de permettre aux structures de se rencontrer, se connaître, gagner en reconnaissance et se promouvoir vis-à-vis des autres services d'aide à la personne et des autorités. Enfin, concernant les publics à prendre en compte, l'accès aux familles vulnérables est une difficulté observée par plusieurs participants qui s'interrogent sur leur capacité d'atteindre les enfants allophones ou de bénéficier de traductions adaptées pour qu'ils puissent bénéficier de leurs offres.

## **Activités d'éveil (0-6 ans)**

Le besoin de reconnaissance des activités d'éveil est évoqué par plusieurs participants qui précisent que d'autres communes apportent davantage de soutien que Bulle en matière d'activités d'éveil. Ils souhaiteraient en comprendre les raisons et identifier comment cette légitimité a été acquise. Les participants souhaiteraient également améliorer la coordination afin de pouvoir mettre l'accent sur les spécificités propres aux différentes structures existantes et promouvoir l'importance des activités d'éveil pour le développement futur de l'enfant. Enfin, ils concluent qu'un financement plus conséquent permettrait de salarier et professionnaliser le personnel de certaines structures, à l'exemple de la ludothèque, et de développer une brochure régionale d'information à l'attention des nouveaux parents et nouveaux arrivants en Gruyère.

## **Espaces de vie pour les petits enfants et enfants (0-12 ans)**

Concernant les espaces de vie dévolus aux petits enfants et aux enfants, les participants sont plutôt critiques vis-à-vis des places de jeux existantes, les jugeant insuffisamment nombreuses et minimalistes. Ils souhaiteraient qu'à l'avenir la mixité des usages possibles des places de jeux soit améliorée. En effet, plusieurs participants relèvent des manques en matière de diversité proposée au niveau de l'aménagement des jeux. Ils souhaiteraient plus de créativité, des jeux plus adaptés aux différents âges et le développement d'aménagement favorisant les échanges et rencontres entre utilisateurs, entre parents et enfants. Dans ce sens, une proposition de créer des places de jeux plus modulables ou limitée en installations fixes afin d'être adaptées aux besoins émergents est évoquée.

La question de la planification et de l'information liée aux espaces de vie des petits enfants et enfants est aussi abordée. À ce titre, les participants souhaiteraient qu'une cartographie des places de jeux existantes soit communiquée. La possibilité d'être aussi mieux intégrer aux projets de nouvelles places et de réfection des places existantes tient aussi à cœur de plusieurs participants qui souhaiteraient que des jalons soient posés pour mieux planifier le futur. Afin d'intégrer la population et d'échanger avec les utilisateurs des différentes places, la création d'associations de quartiers et de cafés citoyens est perçu comme un moyen d'améliorer la cohabitation.

Freinant l'utilisation des places de jeux par les enfants âgés de 0 à 12 ans, la sécurisation des itinéraires piétonniers et la distance des places vis-à-vis des écoles ou des lieux de vie des enfants est un enjeu relevé à plusieurs reprises évoqué par les participants. Ces derniers souhaiteraient la création de zones piétonne et une meilleure prise en compte des éléments sécuritaires liés aux piétons dans le cadre d'aménagements futurs. La beauté de l'aménagement des places est aussi évoquée comme un élément important à prendre en compte. À ce titre, la possibilité de bénéficier de poubelles et d'un financement suffisant pour un aménagement réussi est aussi un élément auquel les participants sont sensibles.

## **Conseil et soutien aux enfants (6-12 ans)**

Un premier enjeu identifié par les participants concerne le repérage des enfants ayant besoin de conseil et de soutien. Une liste des espaces à cibler (places de jeux, espaces extérieurs, espaces avec et sans cadre professionnels, etc.) pourrait être établie. De même, les écoles et les communes devraient devenir des partenaires clefs de ce processus. Un passage « obligatoire » des élèves auprès d'un psychologue scolaire pourrait être intégré dans le temps d'école une fois par année afin d'échanger avec l'enfant sous une forme ludique et attractive et d'ainsi repérer d'éventuelles difficultés. Par l'entremise d'une permanence offerte par un psychologue scolaire, il s'agirait aussi d'offrir un soutien plus spontané et rapidement accessible.

La question des inégalités d'accès suscite également quelques observations. Il est parfois difficile d'intervenir lorsque le mineur est en conflit avec ses parents et a besoin d'un suivi psychologique. De même, l'accès des enfants allophones à l'offre reste parfois problématique du fait d'un manque d'adaptation de l'offre à ce public.

Outre ces aspects, la nécessité d'améliorer les synergies entre structures afin d'échanger sur les pratiques et de pouvoir mieux aiguiller les bénéficiaires est également mise en avant par les participants. Ceci permettrait de vérifier la légitimité d'une intervention professionnelle (travailleurs sociaux scolaires (TSS), travailleurs sociaux hors murs (TSHM) pour les 6-12 ans, jardin Robinson). De même, une meilleure mise en évidence de l'offre pourrait être réalisée au sein du réseau. Bulle Bouge, les camps scouts, Choice, l'AES et le Centranim sont des espaces identifiés par les participants comme pouvant permettre une meilleure orientation des bénéficiaires et une mise en valeur de l'offre de conseil et soutien aux enfants. Ces derniers devraient œuvrer au renforcement des capacités de français des bénéficiaires et en profiter pour faire de la publicité pour l'offre du réseau en orientant et accompagnant, si nécessaire, les usagers. La délégation de la coordination du réseau et du conseil et soutien aux enfants (6-12 ans) à l'échelle communale constituerait également une plus-value intéressante.

## **Structures d'accueil extrafamiliales (0-12 ans)**

Concernant les structures d'accueil extrafamiliales, les participants notent la nécessité de créer une politique globale de la petite enfance et de l'enfance et d'uniformiser les pratiques et les soutiens tant sur le plan communal que cantonal. Aujourd'hui, l'accès aux structures reste très dépendant des revenus des parents qui sont néanmoins subventionnés en fonction de ces derniers lorsqu'ils en font la demande : ce qui de fait retient certains parents qui n'effectuent pas de demandes. Aucun soutien n'est attribué aux structures elles-mêmes par les collectivités publiques, exception faite de l'Espace familles.

Parmi l'offre proposée, certaines structures sont également manquantes : à l'exemple de structures d'accueil flexibles, adaptées aux horaires irréguliers et permettant aussi à des accueils d'urgence

suite à des imprévus. À ce titre, une première structure devrait voir le jour aux Zoubilous dès le 1<sup>er</sup> novembre afin de combler partiellement ce manque et le recours aux mamans de jours reste une alternative intéressante bien que coûteuse. D'autres structures, à l'exemple des accueils extrascolaires, sont pleines et n'offrent pas un cadre adapté au public. Les accueils extrascolaires sont en effet trop grands selon les participants. Ceci péjore la qualité et conduit les professionnels à réaliser de la gestion de flux. Certains enfants n'y sont pas à l'aise. Des structures plus petites et mieux adaptées aux besoins des enfants permettraient de retrouver de la qualité. Concernant ce point, la valorisation des formations acquises, notamment dans les autres cantons et à l'étranger, et également du bénévolat propres au milieu doit être renforcée selon les participants.

L'offre est également réduite dans le domaine de la prise en charge des 0-4 ans selon les participants. Il faudrait davantage de mamans de jours et adapter, peut-être par le biais d'un subventionnement, leurs tarifs lors de soirées, nuits et week-ends. Autre point évoqué, l'amélioration de la collaboration entre les services devrait permettre de palier partiellement à ce manque d'offres en valorisant davantage l'offre de loisirs (musée, bibliothèque, ludothèque, etc.) et en l'adaptant au public.

## **Activités de loisirs, sportives et culturelles (6-12 ans)**

Concernant les activités de loisirs, sportives et culturelles pour les enfants âgés de 6 à 12 ans, les participants constatent un manque d'information et la difficulté de pouvoir communiquer de manière large l'offre existante. Les flyers ne sont plus suffisants et de nouveaux canaux d'informations doivent être investis par les prestataires pour lesquels la diffusion de leurs activités reste un casse-tête. Parmi les solutions envisagées, il convient de citer deux nouveaux supports jusqu'ici inutilisés : la création d'une plateforme internet, peut-être reliée à l'association Frisbee, et le développement d'un dictionnaire des structures avec un lien renvoyant vers chaque association.

Autre point abordé, la difficulté pour plusieurs prestataires de bénéficier de locaux semble être un mal récurrent à Bulle. Que ce soit pour faire de la musique, pour enseigner la rythmique, pour accueillir enfants et parents, les lieux sont parfois trop exigus ou les plages horaires mises à disposition trop restreintes.

Selon les participants, le lien entre les activités de loisirs et les accueils extrascolaires doit aussi être intensifié. En effet, durant les périodes de vacances où l'horaire de l'AES sera étendu et durant les mercredis après-midi, des collaborations pourraient être nouées avec l'offre de loisirs (musées, bibliothèque, ludothèque, sociétés locales, etc.). L'école pourrait aussi jouer un rôle de promotion plus actif vis-à-vis de l'offre existante et collaborer à un événement permettant de favoriser la découverte de l'offre, à l'exemple de Bulle bouge pour l'offre sportive. Concernant ce dernier point, des synergies pourraient être renforcées entre les Francomanias, la Fête de la Musique et les différents prestataires de musique existants, ceci afin d'en réaliser une promotion commune auprès des enfants.

Pour conclure, les questions d'accès et d'offres selon les âges conduisent à quelques observations de la part des participants. Il manque des activités pour les 0-6 ans. Bien qu'Artist Factory propose de l'éveil musical avec un parent dès 18 mois jusqu'à 3 ans, puis seul à partir de cet âge, et que l'association Bulle Nature accueille les enfants dès 2 ans, l'offre de loisirs demeure restreinte. Le sport facultatif n'est par exemple accessible que depuis la 3H. Enfin, la fréquence des activités des 6-10 ans au Centranim pourrait être améliorée.

Pour y répondre, le projet « Minimove » développé par la Fondation Idée Sport ou encore le projet « Grandir en paix » développé par la DICS pourraient être développés. Afin de pallier à ces manques, proposition est faite également d'élargir les âges et les horaires des différentes offres existantes, notamment celles du Centranim. Autre point abordé, il est proposé de rester attentif à l'accès de toutes et tous à l'offre de loisirs. En effet, les enfants et les jeunes rencontrant des difficultés de comportements ainsi que les enfants allophones sont souvent écartés de cette offre. Un soutien plus marqué doit aussi être apporté par les prestataires en fonction des capacités financières des parents. Enfin, un repérage plus rapide des enfants rencontrant des difficultés pourrait être réalisé par l'entremise d'une meilleure mise en lien de l'infirmière scolaire et des pédiatres. Ceci pourrait aboutir à favoriser dans un second temps l'intégration des enfants à des offres de loisirs, susceptibles notamment de lutter également contre des difficultés telles que le surpoids.

## **Information à propos de l'offre des 0-12 ans**

Concernant l'information à propos de l'offre des 0-12 ans, la question des supports d'informations a suscité beaucoup de questionnements de la part des participants. La possibilité de bénéficier d'une plateforme regroupant toutes les offres tout en conservant une diversité de supports (flyer, internet, newsletter, presse, réseaux sociaux, prospectus « Bulle au bout du fil ») a été plébiscitée. En complément, les participants ont aussi proposé de favoriser le développement de journées portes-ouvertes des associations et des clubs, de créer un événement commun susceptible de permettre à chacun de présenter ses activités (à l'exemple de Bulle bouge pour le sport), de développer un carnet d'offres, d'améliorer la digitalisation de l'offre.

Le renforcement du réseau professionnel est également un point mis en avant afin d'assurer une meilleure circulation de l'information, une diffusion continue et répétée de l'information et d'améliorer la collaboration entre structures pour que le public soit mieux informés et plus mobile d'une offre à l'autre. Pour ce faire, des ressources supplémentaires devraient être développées pour mieux coordonner et collaborer entre institutions.

La promotion de l'offre par le biais des accueils extrascolaires et la possibilité d'aller davantage aux contacts du public sont également des pistes évoquées par les participants afin d'assurer une meilleure information. De même, certains membres du réseau sont identifiés comme des ressources importantes afin d'assurer une bonne transmission de l'information : infirmière scolaire, service de la jeunesse, déléguée à l'intégration, accueils extrascolaires. Il faudrait donc que l'information

concernant l'offre leur soit communiquée de manière plus systématique afin qu'ils puissent accompagner leurs bénéficiaires, tout particulièrement le public migrant, dans la découverte de l'offre et qu'ils la relaient au sein de leurs locaux.

### **Autres infos hors synthèse**

- 30-40 personnes par demi-jour à la Maison verte
- 10 mères et 17 enfants par cours de français donné à la Maison verte
- Les Zoubilous – Maternelle 2-4 ans
- Les Zoubilous – Vacances thématiques avec activités durant les vacances scolaires